departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 29 octobre 2001

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 16 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 31 octobre 2001

Conventions Ville de Niort/Associations diverses

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.

Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE après 11H00

Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.

Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.

Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés:

Conseillers:

M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2013392001

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2001

Vie Associative/Jumelages

Conventions Ville de Niort/Associations diverses

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

4407Bridge Club Niortais	1.500 Fsoit	228,67 Euros
16812Club Compétition "La Gaule Niortaise"	2.000 Fsoit	304,90 Euros
4401ANJCA	7.000 F soit	1.067,14 Euros
19378 ACPADI (avenant n°2)	50.000 Fsoit	7.622,45 Euros
20418 Peuples d'Ici et d'Ailleurs (PIA)	10.000 Fsoit	1.524,49 Euros
4020 Ball Trap Club Niortais	2.500 Fsoit	381,12 Euros
4255 Aéro Club des deux Sèvres	5.000 Fsoit	762,25 Euros
21755 Maison Communale de la Citoyenneté de Cholette	11.500 Fsoit	1.753,16 Euros
23156 Maison Communale de la Citoyenneté des Brizeaux	15.000 Fsoit	2.286,74 Euros
24919 Ass. Universitaire pour le Rayonnement de l'Assurance (AURA)	20.000 Fsoit	3.048,98 Euros
4821Association du Commerce Niortais	78.000 F soit	11.891,02 . Euros
Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03137		
4401ANJCA	5.000 Fsoit	762.25 Euros
4352FNACA - Comité de Niort	15.000 Fsoit	2.286,74 Euros
13005Anneau de l'Espoir	30.000 F soit	4.573,47 Euros
4099Bicross Club Niortais	4.500 Fsoit	686,02 Euros
9524Comité d'Animation Pexinois	2.325 Fsoit	354,44 Euros
Ass. YMAGES	5.500 Fsoit	838,47 Euros
13858"Les Francas " - Union Régionale Poitou Charentes	12.750 Fsoit	1.943,72 Euros
9728Interconsulaire Action Deux Sèvres (I.C.A. 79)	32.300 Fsoit	4.924,10 Euros
7596Courir en Deux Sèvres	40.000 F soit	6.097,96 Euros
12839Les Amis des Oiseaux	15.000 Fsoit	2.286,74 Euros
Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03161		
1137Club Hippique Niortais (avenant N° 1)	20.000 Fsoit	3.048,98 Euros
Imputation budgétaire : 924.400.6574 #6784		
22401CICEBEN		

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes.

LE CONSEIL ADOPTE

 $\begin{array}{ll} \text{Pour:} & 44 \\ \text{Contre:} & 0 \\ \text{Abstention:} & 0 \\ \text{Non participé:} & 0 \end{array}$

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

Ordre du jour